



From the flock



BULLETIN DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DU MOUTON

Sommaire:

- 1-2 Une vision partagée
- 3-4 Salubrité des aliments
- 5-6 Tremblante Canada
- 6 Étiquettes RFID

Une vision partagée: une étape essentielle à la croissance de l'industrie

Par Jennifer MacTavish, Directrice générale de la FCM

Chaque année, nous prenons ce moment pour passer en revue les enjeux et les activités sur lesquels la Fédération canadienne du mouton a centré son attention depuis les 12 derniers mois. Cette revue des activités met les producteurs et les organisations membres au courant de la façon dont la FCM travaille pour eux. C'est également une excellente occasion pour l'industrie d'utiliser cette information pour mettre de l'avant sa vision sur l'avenir afin de promouvoir une décennie prospère alors que nous nous dirigeons vers 2020.

POUR NOUS REJOINDRE

30 rue Malcolm
Guelph, ON
N1K 1B1

Tél:
(519) 824-6018
1-888-684-7739

Fax:
1-866-909-5360

Courriel:
jennifer@cansheep.ca

Site web:
www.cansheep.ca

Au cours de cette dernière année, la FCM a axé ses activités et ses discussions auprès des producteurs sur le besoin d'augmenter la production et d'assurer que les producteurs canadiens puissent maintenir l'accès à leurs marchés. Après six années consécutives avec une baisse de la taille des troupeaux, il faut commencer à accroître la production avant que l'infrastructure qui permet à cette industrie d'exister s'écroule.

La baisse de la population de brebis dans notre pays signifie une réduction importante dans le nombre d'agneaux transformés, et ceci compromet la capacité des producteurs canadiens de répondre à la demande croissante de notre produit. Sans une augmentation de la production nationale, l'industrie canadienne court le risque d'être marginalisée. Qu'est-ce que cela signifie?

2010 Assemblée générale annuelle (AGA) du FCM

L'AGA aura lieu du lundi 1 au jeudi 4 novembre 2010 inclusivement à Calgary.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces activités, veuillez consulter:
www.cansheep.ca





Une vision partagée

Il sera de plus en plus difficile de trouver des transformateurs prêts à investir dans des installations pour transformer l'agneau, il y aura encore moins de vétérinaires et il sera encore plus difficile d'avoir un accès à des médicaments. Cela signifie également que les producteurs canadiens perdent leur part du marché – une part qui, une fois perdue, peut être très difficile à regagner.

Bien que l'agneau ait le plus grand potentiel de croissance de toutes les catégories de viandes rouges au Canada, les consommateurs ont d'autres options en matière de protéines. Il est donc important que l'industrie assure l'accessibilité de l'agneau aux consommateurs. Tout simplement, pour que les consommateurs continuent à consommer de l'agneau et pour répondre à la demande grandissante, l'industrie requiert plus d'agneaux. Ce ne sont pas seulement les producteurs de moutons canadiens qui sont confrontés à ce problème, mais les producteurs du monde entier sont aux prises avec une baisse du nombre de troupeaux alors que de nouvelles occasions se présentent en raison d'une hausse de la demande internationale pour l'agneau.

La nécessité d'accroître la production d'agneaux survient au même moment où les producteurs se voient confrontés à des défis tels que la prédation, la hausse du prix des intrants, la valeur de la terre pour un usage autre que l'agriculture, l'intensification des réglementations et la difficulté d'avoir accès à des animaux reproducteurs et une génétique de qualité malgré la taille des troupeaux de brebis en déclin.

C'est pour cette raison que les organisations de l'industrie, y compris la FCM, doivent aborder les enjeux auxquels les producteurs sont confrontés et les organisations doivent travailler dans le but d'assurer que les producteurs ont accès aux programmes et aux outils nécessaires pour maintenir et faire croître leurs marchés. C'est pourquoi la FCM se concentre sur des activités telles que la traçabilité, la salubrité des aliments à la ferme, la prédation et la prévalence de la tremblante.

Pour que l'industrie puisse surmonter ces défis, il est de plus en plus important d'avoir un dialogue ouvert entre les producteurs et les organisations qui les représentent.

Au cours des dernières 20 années, la FCM a travaillé fort pour développer une perspective nationale pour notre industrie; une perspective que nous partageons avec les intervenants qui aident à façonner notre industrie. Jamais auparavant une voix nationale n'a été d'une si grande importance pour notre industrie. Avec tellement d'enjeux ayant un impact sur les producteurs canadiens, une vision partagée est une étape essentielle vers la croissance et la prospérité. En travaillant tous ensemble, la FCM, les organisations provinciales et les producteurs peuvent réaliser cet objectif.



Les vérificateurs formés et prêts à commencer!

Par Barb Caswell, coordonnatrice nationale intérimaire, salubrité des aliments à la ferme

Du 9 au 11 août 2010, la Fédération canadienne du mouton a organisé un cours de formation de vérificateur spécifique aux moutons dans le cadre des exigences requises pour devenir un vérificateur formé pour le compte du Programme des pratiques en matière de salubrité des aliments à la ferme. Ce cours, ayant eu lieu à Régina en Saskatchewan, portait sur une étendue de sujets – les principes fondamentaux de la production ovine; la création et l'administration du programme PSAF et les exigences du programme quant aux bonnes pratiques de production et la tenue de registres. L'objectif de ce cours est de former des professionnels pour effectuer des audits sur des fermes afin de répondre aux exigences spécifiques du programme PSAF.

Pour être inscrits au programme, les producteurs doivent être soumis à un audit complet sur leur ferme tous les quatre ans dans le cadre du cycle de vérification du programme. Entre les audits complets, les producteurs doivent soumettre la documentation nécessaire pour les vérifications annuelles de leurs registres à la ferme et leurs autodéclarations de leur implémentation continue.

Les exigences relativement à la formation de vérificateur pour le programme PSAF ont été révisées par le comité technique du Programme de salubrité des aliments à la ferme et approuvées par le conseil de la FCM au mois de mars 2010. Le programme, y compris la gestion et l'administration, est révisé par le Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. En préparation pour la Phase II de la revue de gestion du programme PSAF par l'ACIA, les exigences quant à la formation de vérificateur doivent être conformes aux exigences du Programme de reconnaissance, tout en assurant que des professionnels maintiendront la crédibilité du programme PSAF.

Une autre ferme inscrite au Programme des pratiques en matière de salubrité des aliments à la ferme

La FCM est fière d'annoncer qu'en date du 12 août 2010, la ferme Twin Boulder Naturally a été inscrite au Programme des pratiques en matière de salubrité des aliments à la ferme de la FCM. Twin Boulder Naturally est exploitée par les propriétaires, John et Beth Gaschler, et elle est située au nord d'Oxbow en Saskatchewan. La ferme a un troupeau de brebis, de béliers et d'agneaux au pâturage.

L'audit du programme PSAF a duré approximativement deux heures et les vérificateurs ont pu examiner plusieurs secteurs de la ferme où les producteurs ont recours à de bonnes pratiques de production comprises dans le programme PSAF, tel que les produits de santé animale et les aliments, l'eau et la litière. Les registres relatifs à ces pratiques ont également été vérifiés.

Les Gaschler ont eu la gentillesse de permettre aux sept vérificateurs participants au cours de formation de vérificateur spécifique aux moutons (ayant eu lieu à Régina les 9 et 10 août) d'observer l'audit afin de répondre aux exigences nécessaires pour compléter leur formation.

John et Beth étaient très dévoués à démontrer les pratiques effectuées à leur ferme pour assurer la salubrité des aliments. Félicitations John et Beth!



Les vérificateurs formés et prêts à commencer!

Les exigences soulignent la formation requise dans le but de devenir un vérificateur pour le programme PSAF, en plus de toutes les exigences actuelles pour assurer que nos vérificateurs demeurent informés des développements en audits à la ferme et des exigences de notre programme. Afin de suivre le cours de formation de vérificateur spécifique aux moutons, les vérificateurs potentiels doivent posséder :

- Une expérience postsecondaire et une expérience du domaine;
- Un cours général sur l'Analyse des risques et maîtrise des points critiques (HAACP); et,
- Un cours général de formation de vérificateur

Pendant le cours actuel de formation de vérificateur spécifique aux moutons, nous avons des participants originaires de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et de Terre-Neuve. Ceci fut une réussite énorme pour le programme, car nous avons pour la première fois des vérificateurs disponibles nationalement pour les producteurs désirant s'inscrire au programme. Un autre avantage est que plusieurs des participants avaient acquis de l'expérience à titre de vérificateurs pour d'autres programmes.

Nous souhaitons avoir des vérificateurs disponibles pouvant compléter des audits pour plusieurs programmes de salubrité des aliments en prévision de la hausse d'importance des programmes de salubrité des aliments et leurs mises en œuvre, en plus du besoin de gérer efficacement le temps et l'argent des producteurs. Les exigences de notre formation de vérificateur actuelle facilitent la tâche pour les personnes effectuant des audits pour le compte d'autres programmes (p. ex. le programme Verified Beef, les programmes de salubrité des aliments pour la volaille, les programmes biologiques et pour le bien-être animal, etc.) de devenir des vérificateurs pour le programme PSAF.

En plus de compléter le cours de formation de vérificateur spécifique aux moutons, les participants pouvaient rester une journée supplémentaire pour effectuer un audit fictif. Dans un audit fictif, un vérificateur récemment formé observe le travail d'un vérificateur d'expérience pendant qu'il effectue un audit complet. La dernière étape pour devenir un vérificateur formé consiste à compléter un audit en présence de témoins, où les vérificateurs nouvellement formés complètent un audit complet par eux-mêmes et sont observés par un vérificateur expérimenté. Nos vérificateurs présentement en formation pourront compléter leurs audits en présence de témoins au cours de la prochaine année alors que des producteurs de partout au pays cherchent à être audités.

Dans cette photo, nos participants du cours de formation de vérificateur spécifique aux moutons de la FCM et les propriétaires de la ferme, John et Beth Gaschler, posent pour une photo à leur ferme près d'Oxbow en Saskatchewan.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements au sujet du Programme des pratiques en matière de salubrité des aliments à la ferme ou pour obtenir de l'information supplémentaire pour devenir un vérificateur pour le programme PSAF, contactez la coordonnatrice nationale du Programme des pratiques en matière de salubrité des aliments à la ferme à l'adresse suivante : barbara@cansheep.ca. Nous remercions John et Beth Gaschler de Twin Boulder Naturally de nous avoir permis de nous servir de leur premier audit dans le cadre du programme comme un occasion pour former nos nouveaux vérificateurs, ainsi que le Saskatchewan Sheep Development Board pour avoir assisté à la mise sur pied de ce cours.



Un suivi sur la tremblante atypique

By Courtney Denard, National Scrapie Coordinator

Dans une édition récente de Points de vue de la Fédération canadienne du mouton, un producteur a commenté le fait qu'une souche de tremblante atypique a été découverte en Nouvelle-Zélande et dans d'autres pays à travers le monde. Ce même producteur se demandait si l'Industrie canadienne du mouton, par la sélection génétique, choisit des moutons pouvant être susceptibles d'être atteints de la tremblante atypique.

J'aimerais prendre cette occasion pour faire un suivi sur ces commentaires et pour fournir de l'information supplémentaire sur la tremblante atypique.

La tremblante atypique (aussi connu sous le nom de Nor 98) est une condition cérébrale distincte chez les moutons et les chèvres et n'est aucunement liée à la forme classique de la tremblante.

L'opinion des scientifiques au plan international sur la souche Nor 98 est qu'il s'agit d'une condition cérébrale dégénérative qui survient de manière spontanée chez les moutons et les chèvres plus âgés.

La souche Nor 98 diffère de la forme classique de la tremblante par ses caractéristiques cliniques, neuropathologiques et biochimiques. La plupart des cas ont été détectés chez des moutons apparaissant en santé grâce à un examen post-mortem lors de l'abattage routinier de moutons européens.

Le Comité consultatif sur l'encéphalopathie spongiforme du Royaume-Uni (SEAC) a conclu « qu'en tenant compte du nombre de caractéristiques, la souche Nor 98 se distingue de la forme classique de la tremblante ». Leur déclaration se poursuit en affirmant « qu'à en juger par les données émergentes, il peut être plus approprié de considérer la tremblante

atypique comme une encéphalopathie spongiforme subaigüe transmissible (ESST) distincte chez les petits ruminants, et non comme une variante de la tremblante ».

La souche Nor 98 a été détectée dans plusieurs pays depuis sa découverte en Norvège en 1998. Cette souche a une très faible incidence – approximativement un animal ayant un résultat positif pour 1000 moutons testés.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a rapporté six cas de Nor 98 au Canada depuis 2007.

En octobre 2009, il a été annoncé qu'un mouton en provenance de la Nouvelle-Zélande (un pays certifié libre de toute trace de tremblante) avait eu un résultat positif pour la souche Nor 98. Les rapports de l'incident indiquent « qu'un seul cerveau de mouton de la Nouvelle-Zélande (qui avait été envoyé en Europe dans le cadre d'un programme fournissant des cerveaux pour assister l'UE dans le développement des tests pour détecter la tremblante) avait eu un résultat positif pour la souche Nor 98. Ceci révèle que la condition est présente en Nouvelle-Zélande et une prévalence semblable est attendue dans les autres pays où elle a été détectée. Des preuves internationales démontrent que chaque pays ayant précisément testé leurs moutons pour cette condition l'a détectée. »

Puisque la souche Nor 98 a été reconnue internationalement comme une maladie distincte de la forme classique de la tremblante, les troupeaux de la Nouvelle-Zélande conservent leur statut comme étant libre de toute trace de la tremblante.

Il y a un consensus scientifique, dont fait partie Santé Canada, qui stipule qu'il n'y a aucune préoccupation liée à la santé humaine ou d'enjeux à la salubrité des aliments associés à la souche Nor 98.



La tremblante atypique

Lorsqu'il est question de génotypage et de sélection génétique, il n'y a aucune sensibilité ou résistance à la souche Nor 98. Certains animaux ayant obtenu des résultats positifs pour la tremblante atypique avaient des génotypes identifiés comme étant résistants à la forme classique de la tremblante.

Il existe une certaine association avec la phénylalanine (F) au codon 141 et l'histidine (H) au codon 154 dans des cas de Nor 98, mais des recherches supplémentaires sont nécessaires pour établir s'il y a une sensibilité génétique ou une résistance à la souche Nor 98.

Implémentation des étiquettes RFID

Par Jennifer MacTavish, Directrice générale de la FCM

L'annonce de l'implémentation des étiquettes RFID obligatoires à compter du 1er janvier 2012 continue à susciter beaucoup de discussions et de questions de la part des producteurs. Ce dialogue s'avère important, surtout puisque l'instauration des étiquettes RFID permet à l'industrie ovine de répondre aux exigences en matière de traçabilité.

D'ici à ce que la traçabilité soit implémentée, il faut rappeler aux producteurs que le jour où les étiquettes non RFID pour les moutons seront retirées (date prévue pour le 1er janvier 2012) tous les moutons devront être identifiés au moyen d'une étiquette RFID du PCIM. Le seul changement que les producteurs devront apporter sera d'utiliser une étiquette et une étiqueteuse différente (une étiquette RFID du PCIM et l'étiqueteuse correspondante au lieu de l'étiquette Ketchum Kurlock du PCIM). Les étiquettes Shearwell data set sont 1.80 \$, les étiquettes Allflex à bouton sont 2.98 \$ et la paire d'étiquettes Allflex (à bouton et à dangle) sont 3.48 \$.

AUTRES POINTS SUR LESQUELS LES PRODUCTEURS DOIVENT ÊTRE INFORMÉS:

- Ils ne devront pas acheter un lecteur
- Les exigences quant à l'étiquetage des moutons demeureront les mêmes. Les animaux devront seulement être étiquetés lorsqu'ils quittent la ferme d'origine. Ceci signifie que les producteurs auront le choix d'utiliser une autre étiquette pour la gestion à la ferme s'ils le désirent.
- Les étiquettes RFID peuvent être apposées aux animaux déjà dotés d'une autre étiquette du PCIM (p.ex. l'étiquette Ketchum). Toutefois, le producteur sera responsable de faire concorder les numéros d'étiquettes.

De l'information supplémentaire sera communiquée à mesure que le Programme canadien d'identification des moutons progresse.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Le financement pour les projets portant sur la tremblante de la Fédération canadienne du mouton provient du programme Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) s'engage à travailler avec les partenaires de l'industrie. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de la FCM et ne reflètent pas forcément la position d'AAC.